

Vos questions / nos réponses

Mon fils se drogue

Par [Profil supprimé](#) Postée le 24/02/2019 19:28

Bonjour. Nous avons appris que notre fils de 20 ans fume des joints depuis un an et tous les jours. Après avoir discuté. Il nous a promis d'arrêter. Nous lui avons dit de faire un test urinaire dans quelques jours. Mais depuis il ne nous parle plus. Nous sommes désespérés. Que faire ?

Mise en ligne le 26/02/2019

Bonjour,

Si votre fils fume du cannabis tous les jours depuis un an, il est possible que même s'il arrête de consommer, le résultat de son test urinaire reste positif entre 30 et 70 jours. Cette présence de marqueurs du cannabis dans l'organisme ne signifie pas que le produit est toujours actif, c'est simplement un produit qui se stocke dans les graisses et que le métabolisme élimine lentement.

Comme nous vous y invitons lors de votre sollicitation précédente, et d'autant plus si les relations entre vous sont devenues difficiles autour de ce sujet, nous ne pouvons que vous encourager à vous rapprocher de la CJC de Martigues dont nous vous redonnons les coordonnées ci-dessous. Vous pourrez être reçue indépendamment du fait que votre fils accepte de consulter et ainsi être conseillée, guidée pas à pas.

Pour que la situation évolue, il va en effet être nécessaire que vous puissiez retrouver un dialogue et un terrain d'entente sur les suites possibles à donner. C'est en ce sens que, dans un premier, les professionnels de CJC peuvent apporter leur aide aux parents qui, comme vous, se sentent souvent très démunis devant ce type de problématique.

Nous vous rappelons que vous pouvez également nous contacter plus directement si vous le souhaitez. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit.

Avec tous nos encouragements.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA L'Entre-temps

7, avenue Frédéric Mistral
13500 MARTIGUES

Tél : 04 42 81 00 56

Site web : <https://www.addiction-mediterranee.fr/>

Secrétariat : Lundi de 8h30 à 13h et de 14h à 18h, mercredi de 9h à 13h et de 14h à 18h, mardi de 8h30 à 13h et de 13h30 à 18h, jeudi de 8h30 à 12h et de 12h30 à 16h, vendredi de 9h à 9h30 et de 14h à 18h

Accueil du public : Lundi de 8h30 à 13h et de 14h à 18h, mercredi de 9h à 13h et de 14h à 18h, mardi de 8h30 à 13h et de 13h30 à 18h, jeudi de 8h30 à 12h et de 12h30 à 16h, vendredi de 9h à 9h30 et de 14h à 18h

Substitution : accessible aux horaires du CSAPA

Consultat° jeunes consommateurs : de préférence le mercredi, mais autres horaires possibles, (encadrée par psychologue, éducatrice et infirmière)

[Voir la fiche détaillée](#)